

L'édito

*Cher(e)s adhérent(e)s et fidèles à Xylofutur, La période inédite du confinement voit apparaître de nouvelles méthodes de fonctionnement, et notre Pôle les adopte également : c'est ainsi que s'est tenu le premier Conseil d'Administration en mode visioconférence le 21 avril. Lors de cette réunion, les administrateurs ont validé les quatre axes stratégiques proposés, en conformité avec la feuille de route stratégique de la phase IV. Ceux-ci sont : **Accompagnement de projets, Animation/communication, Réseaux Europe, et Identification des start-ups d'intérêt pour la filière.** Ils donneront un nouvel élan au développement de notre Pôle.*

De même, plusieurs solutions sont à l'étude pour la tenue de l'Assemblée Générale 2020 du 3 juillet : présentiel comme à l'accoutumée (peu probable), en visioconférence avec des outils de vote en ligne, ou bien encore une AG réduite aux questions statutaires avec un report des élections à l'année prochaine. Nous vous tiendrons bien évidemment informés. Portez vous bien tous, ainsi que vos proches ! Compétitive-ment vôtre,

Marc VINCENT, Directeur

Une collaboration entre adhérents primée !

Acteur de la transition énergétique, **BOBOIS énergie** travaille depuis plusieurs années avec l'ADEME. Cette jeune Start-Up, implantée en Auvergne-Rhône-Alpes, promeut des énergies renouvelables et des appareils plus performants via le Label Flamme Verte. Elle fonctionne en circuit-court et propose un bois plus sec, moins émissif de particules fines et au rendement calorifique supérieur.

L'innovation, proposée lors des Assises Européennes de la Transition Énergétique 2020, (photo ci-contre) consiste à accélérer le séchage du bois bûche par un procédé de récupération de la chaleur issue de panneaux thermovoltaïques. Le projet en question a été conçu par le bureau d'études **BASE INNOVATION**, situé en Nouvelle-Aquitaine : la production d'air chaud garantit un séchage parfait des bûches et des coûts d'exploitations faibles.

En cette période de profondes mutations, les équipes de BASE sont fières de poursuivre le **déploiement de la technologie Cogén'air** au service de la filière forêt-bois !

Le Pôle de Compétitivité félicite ses deux adhérents pour cette récompense obtenue en janvier dernier, reflet de collaborations efficaces et transversales entre territoires et filières !

Contact : sebastien.ackermann@base-innovation.com

Contact : beaudk@bbenergy.fr



Bio Stratège Guyane lauréat de la GreenTech verte !



Xylofutur félicite son adhérent et vous annonce que Madame Brune Poirson, Secrétaire d'Etat à la Transition Ecologique et Solidaire, a désigné **Bio Stratège Guyane lauréat de la GreenTech verte.**

La démarche GreenTech Verte, initiée en 2016 par le Ministère en charge de l'environnement, permet l'émergence et le développement de jeunes entreprises innovantes développant les nouveaux produits et services de la croissance verte et bleue.

Ainsi, **Bio Stratège Guyane a été labélisée GreenTech Verte dans la catégorie «Eau, biodiversité et biomimétisme» pour son projet Ecophyto-Guyane.**

Ecophyto-Guyane, projet accompagné et en cours de dépôt au Pôle de Compétitivité, est un programme de recherche, développement et innovation, qui vise à démontrer le potentiel des tannins et polyphénols extraits des coproduits de l'industrie forestière guyanaise, comme substances de base et comme des substances naturelles à usage biostimulant pour des préparations naturelles peu préoccupantes.

L'objectif est de mettre sur le marché des préparations naturelles pour un usage phytosanitaire, qui diminuent les risques pour l'environnement et la santé des consommateurs et des agriculteurs. Il s'agit aussi, de développer une importante filière de valorisation des co-produits de l'industrie forestière, pour ainsi dynamiser l'économie guyanaise. Ce projet est réalisé en partenariat avec Action Pin, Volitalia, Palm production et le CIRAD.

En résumé, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, a reconnu l'intérêt environnemental du modèle d'économie circulaire de Bio Stratège Guyane, concernant le développement des produits phytosanitaires naturels, à partir de procédés valorisant des coproduits de l'industrie forestière guyanaise.

Contact : info@biostrategie.com



Le saviez-vous ?

«Queue-d'aronde» indique un type de liaison mécanique entre deux pièces qui prend différentes formes : dans un «assemblage à queue d'aronde», elle se compose d'un tenon en forme de trapèze dans l'une des pièces et d'une rainure de forme opposée dans la seconde pièce ; et dans «une clé à queue d'aronde», elle est double. Cette expression trouve son origine dans la morphologie de la queue de l'hirondelle, dont l'extrémité prend la forme particulière d'un triangle isocèle. Par extension, on appelle «queue-d'aronde» toute forme semblable (trapèze, voire triangle) accolée à une autre forme. Les clés à queue d'aronde sont utilisées depuis la nuit des temps dans les joints décoratifs et structuraux. Au XVIIIème, ils servaient à réparer les fissures des dessus de table hollandais, de là vient le terme «joint hollandais». Ils ont été utilisés dans la construction des bateaux de Dahchour au Caire, un type de Barque solaire. La clé à queue d'aronde était installée en travers d'une fissure pour stabiliser et empêcher tout mouvement ultérieur de la fissure. Lorsqu'on déposa l'obélisque de Louxor pour le transporter en France, Eugène Viollet-le-Duc rapporte que l'on trouva sous le lit inférieur de ce bloc de granit, une queue d'aronde en bois qui y avait été incrustée à l'origine pour prévenir la rupture d'un fil de la pierre. Il indique en avoir trouvé en bois dans des constructions romanes de la première époque gallo-romaine.

L'AGENDA

Mardi 5 mai à 10h journée du cluster Biocontrôle et Biosolutions en format 100% numérique, organisée par Agri Sud-Ouest Innovation, Xylofutur, Aquitaine Chimie Durable et Inno'vin. En matinée plusieurs membres vous présenteront leurs entreprises. Après la pause vers 12h45, nous reprendrons par des rendez-vous BtoB l'après-midi ! Vous pourrez effectuer jusqu'à 6 rendez-vous avec qui vous le souhaitez !

Je m'inscris au webinaire...

Mardi 5 mai à 17h webinaire La Canopée. 9 projets innovants pour la forêt et le bois : la dernière étape de sélection du Concours d'innovation initialement prévue à Nantes passe en version 100% web. Je m'inscris au webinaire...

Jeudi 14 mai Commissions de labellisation, évaluation des projets d'innovation déposés au Pôle.

Mercredi 20 mai Réunion du Comité Territorial Auvergne-Rhône-Alpes initialement organisée à Lyon. Nous étions accueillis dans les locaux de Fibois AuRA, mais compte-tenu du contexte la séance se tiendra en numérique à partir de 14h.

Vendredi 3 juillet Assemblée Générale Xylofutur (Voir édito)



Mardi 22 septembre de 8h30 à 17h 21ème XyloDating sur le thème «Les acteurs de la forêt face au défi carbone : Quelles innovations ?» Le nombre important d'inscriptions pour ce XyloDating initialement prévu le 19 mars, nous conforte dans l'idée que l'événement doit avoir lieu. Compte tenu des incertitudes liées à la pandémie, l'événement se tiendra en présentiel si les conditions le permettent ou via une plateforme numérique. Nous communiquerons sur les modalités de ce XyloDating dès que nous aurons plus de visibilité sur ce point.

Programme et inscription...

Made In PME, Rendez-vous business CPME à Lyon - Eurexpo reporté au printemps 2021. Plus d'infos : <http://www.made-in-pme.fr>

L'ADHÉRENT DU MOIS

SAVOIE PAN - Journon 73460

LES PROJETS

Les 3 commissions thématiques se réunissent le jeudi 14 mai pour instruire tous les projets de R&D qui ont été déposés avant le 24 avril. Depuis 2005, Xylofutur a labellisé 232 projets pour 416,4 M€ de budget.

161 projets financés (254 M€) à hauteur de 94 M€ de fonds publics,

120 sont à ce jour terminés : 47 projets Forêt, 46 Bois Massif, 27 Fibres et Chimie.

FLASH INFO



Une action exceptionnelle, en lien avec la crise sanitaire COVID-19 est proposée aux entreprises TPE et PME de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit d'un accompagnement conseils sur une durée de 4 heures pour l'expertise comptable et/ou 4 heures pour l'expertise juridique en droit du travail. Les Pôles de Compétitivité Xylofutur et CIMES vous accompagneront sur votre parcours conseils individuels en fonction du profil de votre entreprise et de votre besoin. La Région prend en charge 40% de la prestation pour coût total maximum de 600 € HT (via le dispositif «Plan de Développement à l'International», mis en place entre la Région AuRA et les Pôles de Compétitivité.

Contact : aurelie.jamain@xylofutur.fr

Plus d'information...